

## LES DOSSIERS DU CERCLE DE L'ÉPARGNE

# QUI SONT LES 17 MILLIONS DE BÉNÉFICIAIRES DU SYSTÈME DE RETRAITE FRANÇAIS ?

PAR PHILIPPE CREVEL, DIRECTEUR DU CERCLE DE L'ÉPARGNE

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite  
14/16, Boulevard Malesherbes 75008 PARIS  
Tél. : 01 76 60 85 39 • 01 76 60 86 05  
[contact@cercledelepargne.fr](mailto:contact@cercledelepargne.fr)  
[www.cercledelepargne.com](http://www.cercledelepargne.com)



En partenariat avec **AG2R LA MONDIALE**  
et l'association d'assurés **AMPHITÉA**

# LES DOSSIERS DU CERCLE DE L'ÉPARGNE

## QUI SONT LES 17 MILLIONS DE BÉNÉFICIAIRES DU SYSTÈME DE RETRAITE FRANÇAIS ?

PAR PHILIPPE CREVEL, DIRECTEUR DU CERCLE DE L'ÉPARGNE

### SOMMAIRE

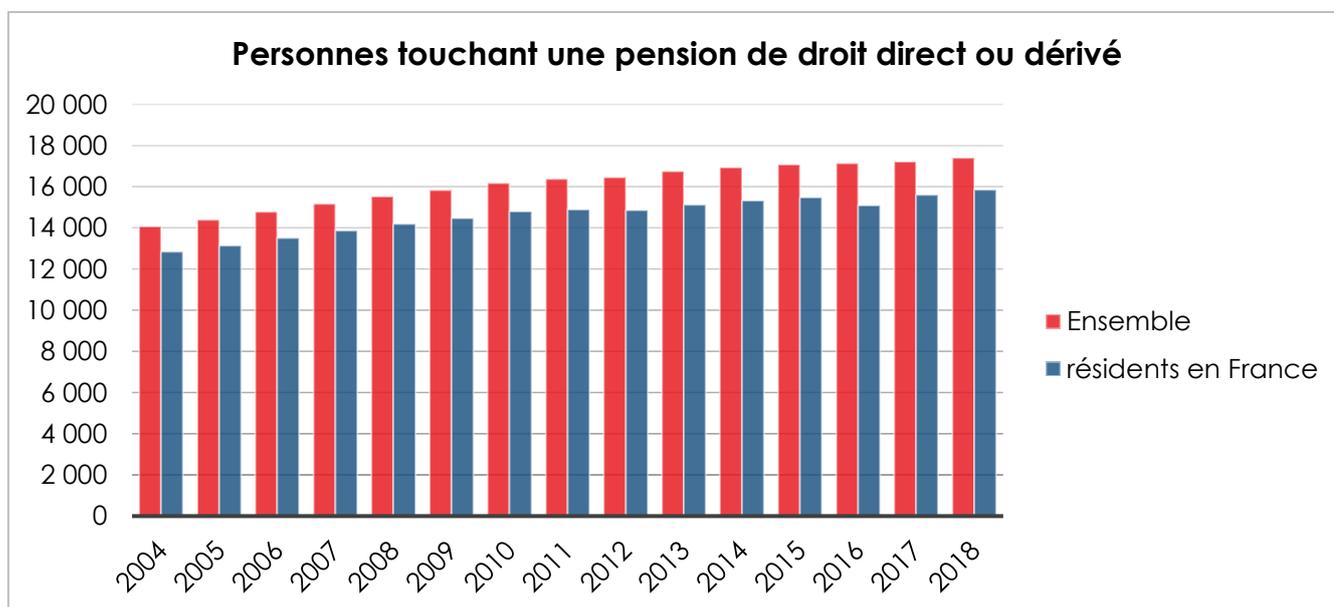
LA CNAV, LE PREMIER RÉGIME DE RETRAITE	05
L'AGIRC ET L'ARRCO LES DEUX RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES SALARIÉS	05
DÉBUT DE REMONTÉE DE L'ÂGE MOYEN EFFECTIF DE DÉPART À LA RETRAITE	06
2013/2018, RUPTURE DANS LE PROCESSUS DE REVALORISATION DES PENSIONS	07
1380 EUROS DE PENSION MOYENNE EN FRANCE	08
LE RÔLE DE LA RÉVERSION DANS LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS DE PENSION ENTRE HOMMES ET FEMMES	09
BAISSE SENSIBLE DU RATIO PENSION/REVENU À PARTIR DE 2017	10
LE MONTANT DE LA RETRAITE EN FONCTION DE L'ÂGE	11

# QUI SONT LES 17 MILLIONS DE BÉNÉFICIAIRES DU SYSTÈME DE RETRAITE FRANÇAIS ?

PAR PHILIPPE CREVEL, DIRECTEUR DU CERCLE DE L'ÉPARGNE

En 2018, le nombre de retraités en droit direct a dépassé, en France, 17 millions, contre 14 millions en 2004 et 5 millions en 1981. La progression est la conséquence de l'arrivée à l'âge de la retraite des générations du baby-boom, plus de 800 000 par an et de l'allongement de l'espérance de vie, plus de 10 ans en 70 ans.

Le nombre de retraités sur le sol français était de 15,85 millions en 2018. La différence est constituée par les travailleurs étrangers repartis dans leur pays d'origine pour la retraite et par les retraités français qui ont choisi d'émigrer.



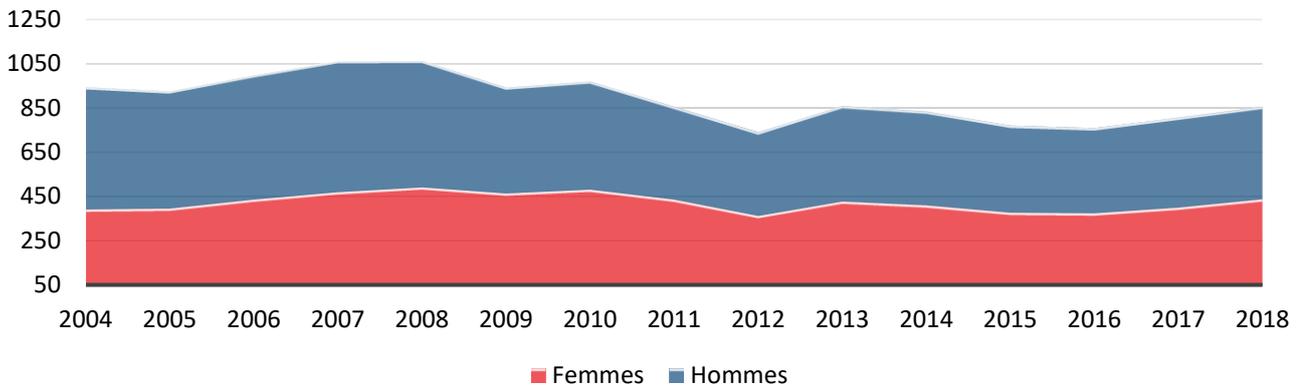
Cercle de l'Épargne – données DREES

856 000 personnes ont liquidé leurs droits en 2018 contre 806 000 en 2017. Ce nombre avait atteint un record en 2008 avec 1,063 million de personnes. La baisse du nombre de liquidants s'explique par la mise en œuvre des différentes réformes des retraites, report de l'âge de départ à la retraite et

allongement de la durée de cotisation. La progression du nombre de liquidations entre 2005 et 2008 est également imputable aux dispositifs de départs anticipés mis en œuvre dans la fonction publique et avec l'introduction du mécanisme de carrière longue institués en 2003.



### Évolution du nombre de liquidants de droit direct, tous régimes en milliers

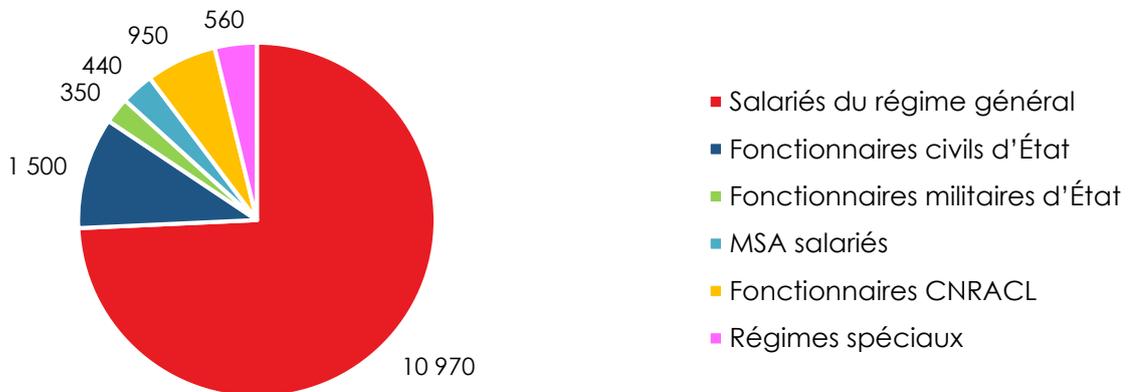


Cercle de l'Épargne – données DREES

Près des trois quarts (74 %) des retraités français dépendent à titre principal du régime général. Les retraités de la fonction publique d'État représentent

10 % des effectifs des retraités, contre 6 % pour ceux de la fonction publique territoriale et hospitalière.

### Répartition des retraités de droit direct en 2018 selon leur régime principal (en milliers)

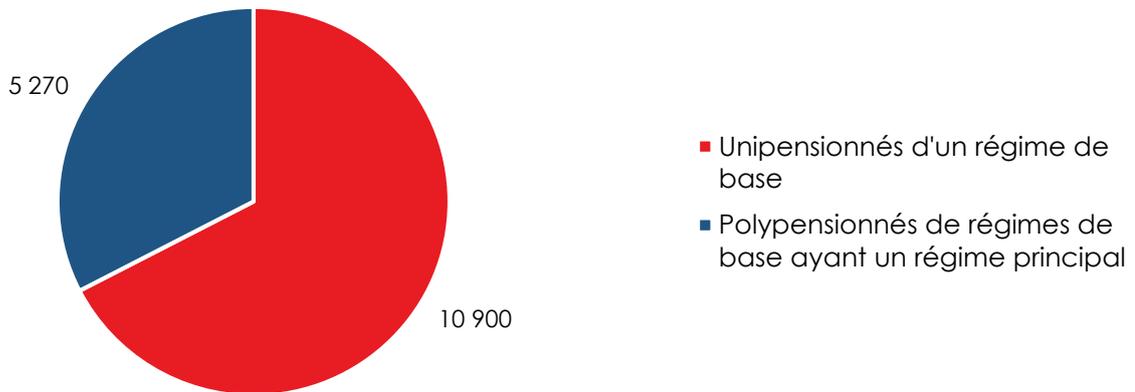


Cercle de l'Épargne – données DREES

Deux tiers des retraités français ne relèvent que d'un seul régime de base. Le poids des polypensionnés tend à s'accroître avec la mobilité croissante des actifs français. Un des objectifs de

la réforme des retraites visant à instituer un régime universel était de supprimer les différences de traitements entre unipensionnés et polypensionnés.

### Répartition des retraités de droit direct



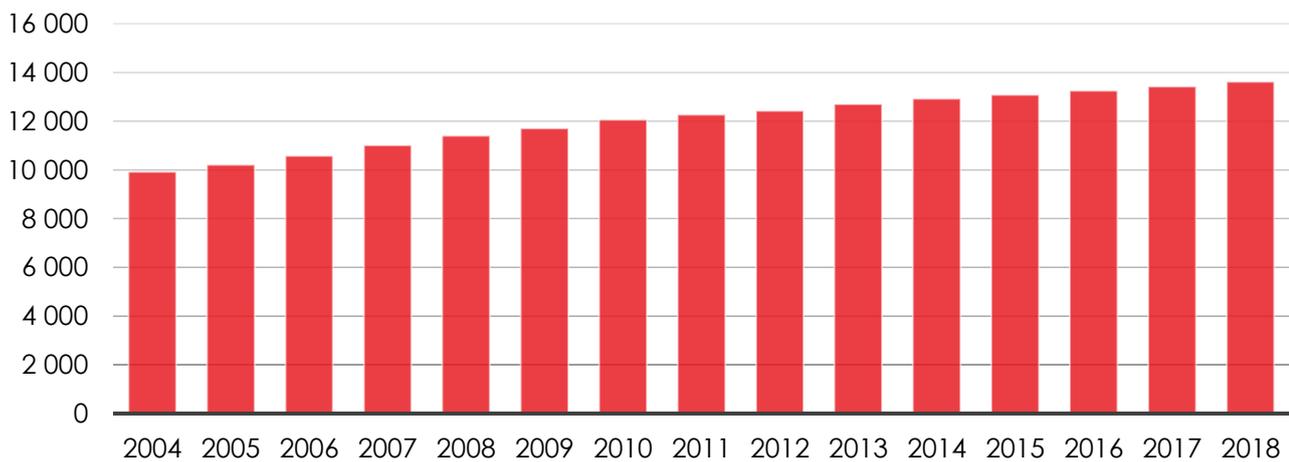
Cercle de l'Épargne – données DREES

### LA CNAV, LE PREMIER RÉGIME DE RETRAITE

Sur les 17 millions de pensionnés en France, plus de 13,5 millions relevaient en tout ou partie, de la CNAV.

La montée en puissance du régime général suit l'évolution démographique des retraités. Depuis 2004, le nombre de retraités de ce régime a augmenté de près de 40 %.

### Évolution du nombre de bénéficiaires de pensions de droit direct de la CNAV en milliers



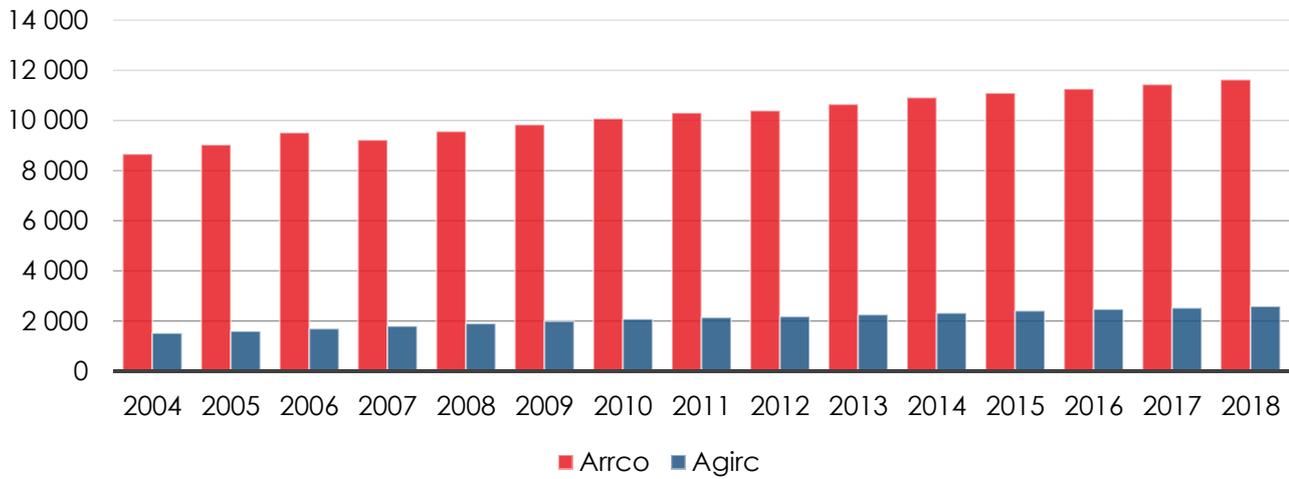
Cercle de l'Épargne – données DREES

### L'AGIRC ET L'ARRCO LES DEUX RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES SALARIÉS

Le nombre de bénéficiaires de pensions en droit direct de l'ARRCO a

atteint, en 2018, 11,6 millions, pour le régime des cadres, ce nombre s'élevait à 587 000. La fusion des deux régimes est intervenue le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

### Nombre de bénéficiaires de pensions de droit direct AGIRC et ARRCO



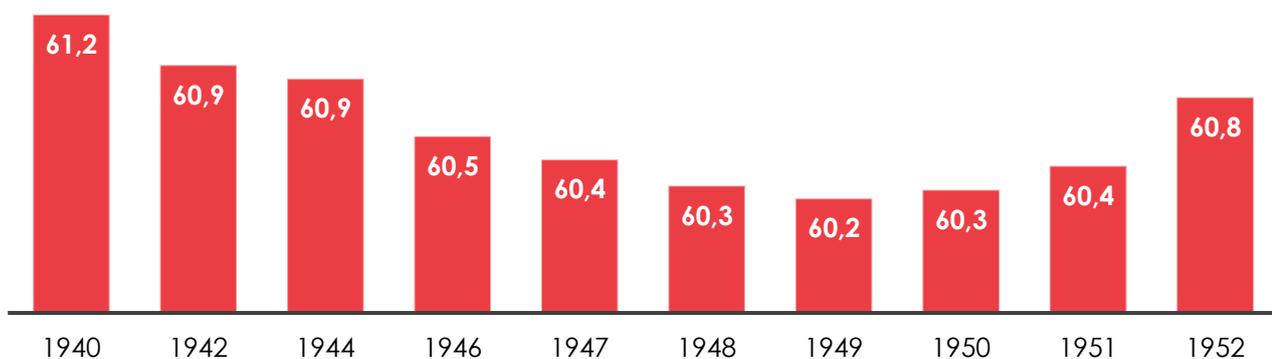
Cercle de l'Épargne – données DREES

### DÉBUT DE REMONTÉE DE L'ÂGE MOYEN EFFECTIF DE DÉPART À LA RETRAITE

Avec les réformes des retraites mises en œuvre depuis 1993, l'âge de départ à la retraite tend à augmenter. L'analyse par génération permet de constater que les effets de ces réformes ont commencé à se faire sentir à partir de la génération 1950 dont la quasi-

totalité des membres sont désormais à la retraite. Ce processus se poursuit. Ainsi, entre la génération 1949 et 1952, l'âge moyen de départ à la retraite a augmenté de 0,6 an passant de 60,2 à 60,8 ans. La fin des dispositifs de préretraite et l'allongement de la durée de cotisation expliquent cette remontée. L'effet du report de l'âge légal et l'âge de la retraite à taux plein se feront essentiellement sentir pour les générations postérieures.

### Évolution de l'âge moyen de départ à la retraite selon la génération et le régime de retraite

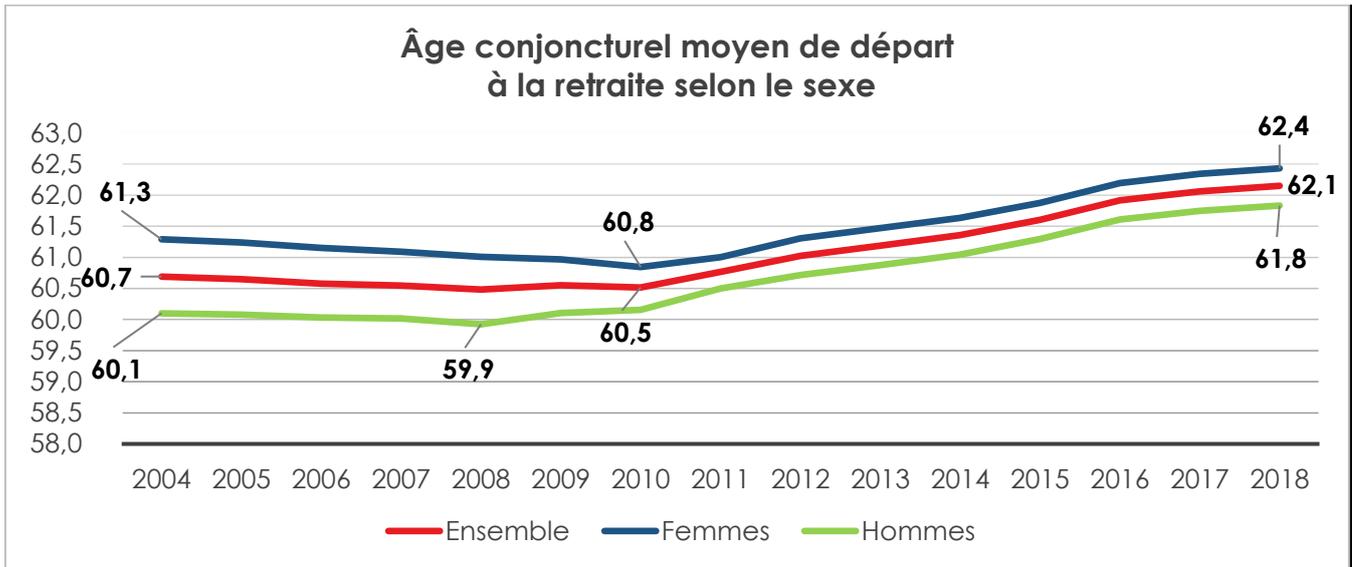


Cercle de l'Épargne – Source DREES



En retenant l'âge moyen de départ à la retraite pour une année précise et en faisant abstraction de l'effet « génération », celui-ci augmente sensiblement depuis 2010. Il est passé pour l'ensemble de la population de 60,5 à 62,1 ans de 2010 à 2017. Du fait des interruptions de carrière, les

femmes partent plus tard que les hommes, 62,3 contre 61,7 ans, soit un écart de 0,6 an. Cet écart tend à diminuer ; il était de 1,2 an en 2004. Sa réduction s'explique par la meilleure prise en compte des congés maternité dans le calcul des pensions des femmes.

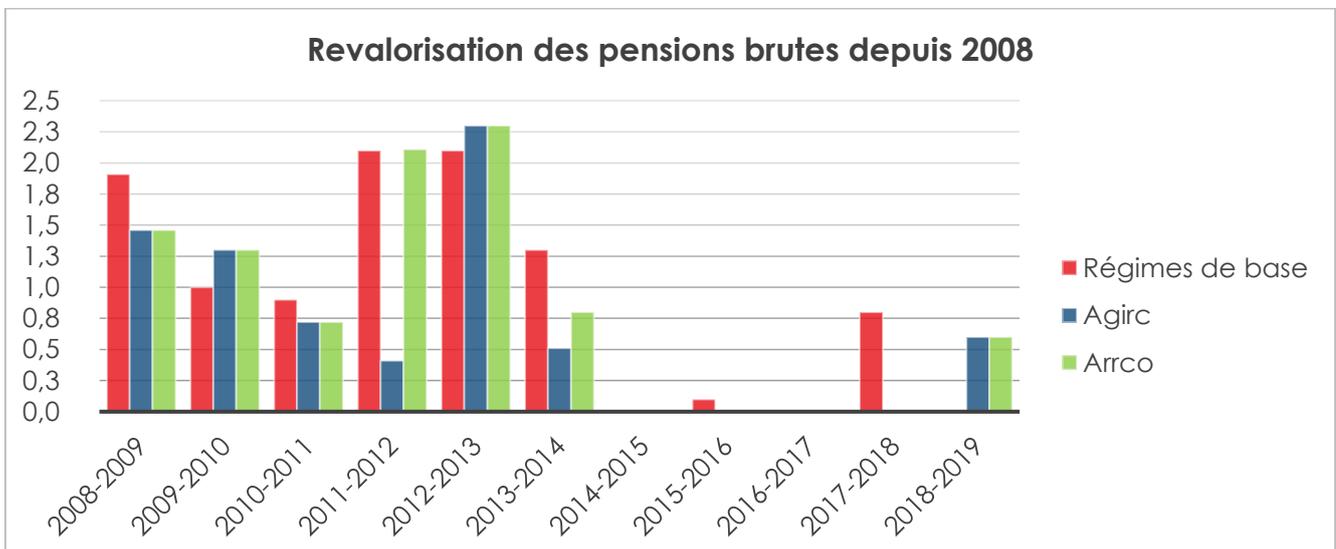


Cercle de l'Épargne – données DREES

## 2013/2018, RUPTURE DANS LE PROCESSUS DE REVALORISATION DES PENSIONS

Les pensions de retraite ont été jusqu'en 1993 actualisées en fonction du salaire moyen. À partir de la

récession de 1993, l'indexation s'est effectuée en fonction de l'indice des prix. Avec la crise de 2008, l'indexation est devenue plus aléatoire. Les périodes de gel des pensions se sont succédé. La faible inflation constatée depuis une dizaine d'années explique l'absence de revalorisation.



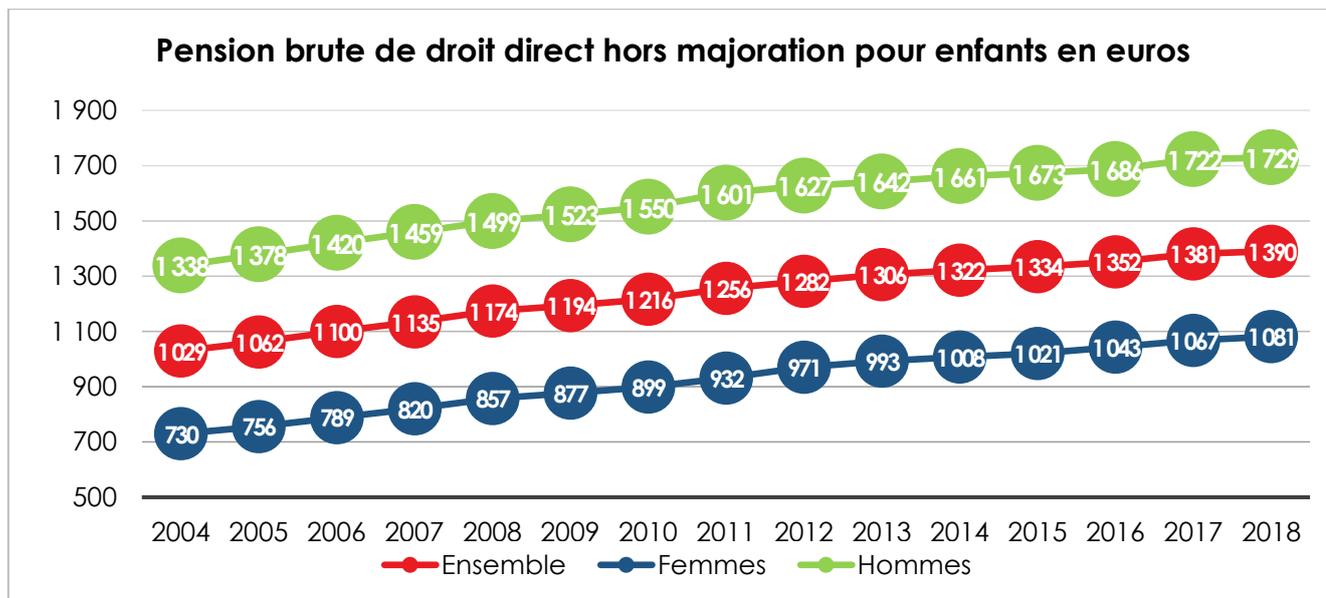
Cercle de l'Épargne – données DREES



## 1380 EUROS DE PENSION MOYENNE EN FRANCE

Le montant moyen de la pension brute en droit direct était, en France, de 1 390 euros en hausse de 9 euros par

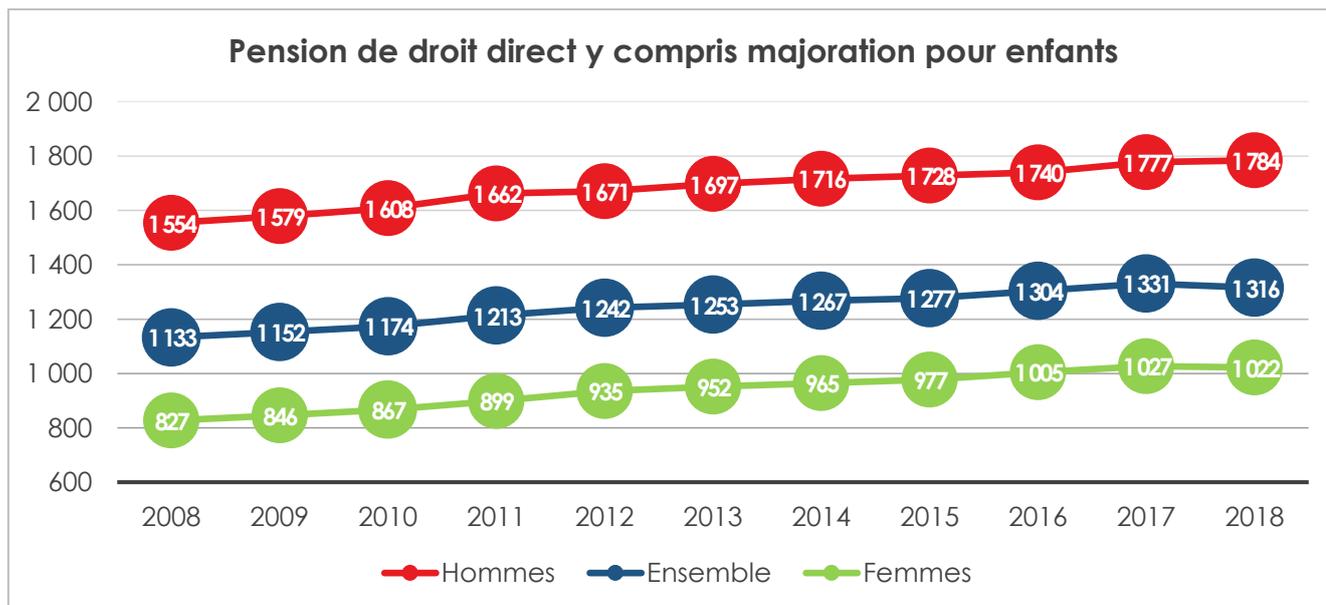
rapport à celle de 2017. En dix ans, elle a augmenté de 16 %. Le montant pour les femmes est de 1 081 euros et de 1 729 euros pour les hommes, soit un écart de 39,57 %. Cet écart était de 43 % en 2004.



Cercle de l'Épargne – données DREES

En prenant en compte les majorations pour enfant, le montant de la pension de droit direct était, en 2018, de

1 316 euros. Pour les femmes, ce montant était de 1 022 euros et de 1 784 euros pour les hommes.

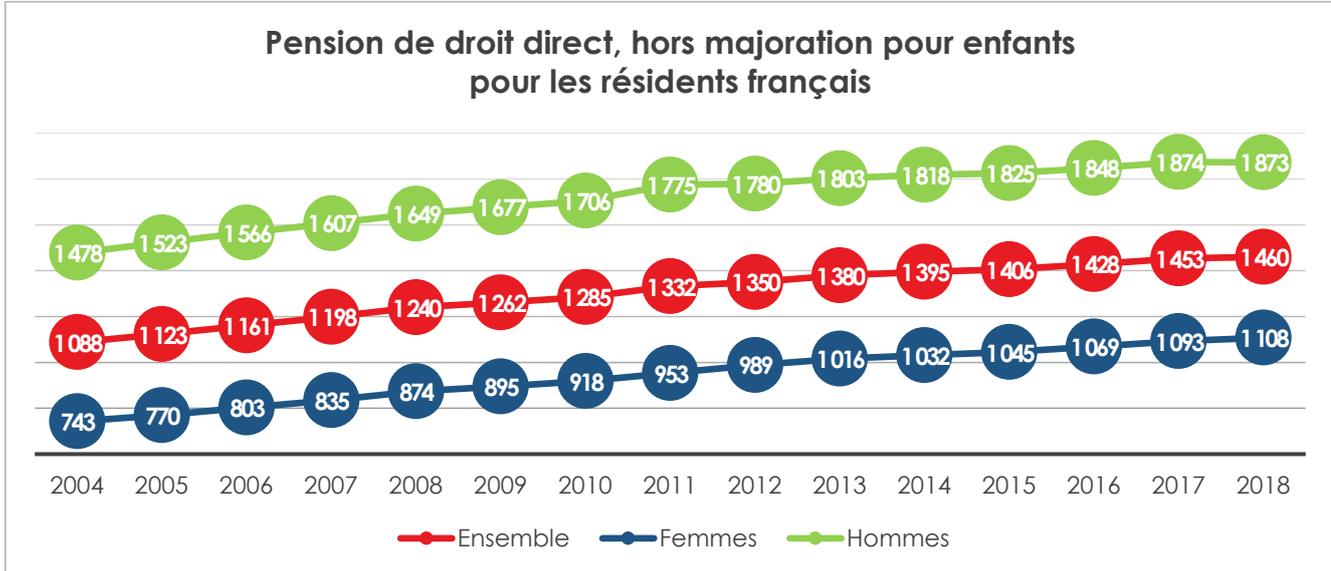


Cercle de l'Épargne – données DREES



En ne retenant que les pensionnés résidents en France, le montant brut de la pension était, en 2018, de 1 460 euros (1 873 euros pour les hommes et 1 108 pour les femmes).

Avec les majorations pour enfants, le montant atteint, en moyenne, 1 504 euros (1 937 euros pour les hommes et 1 137 pour les femmes).

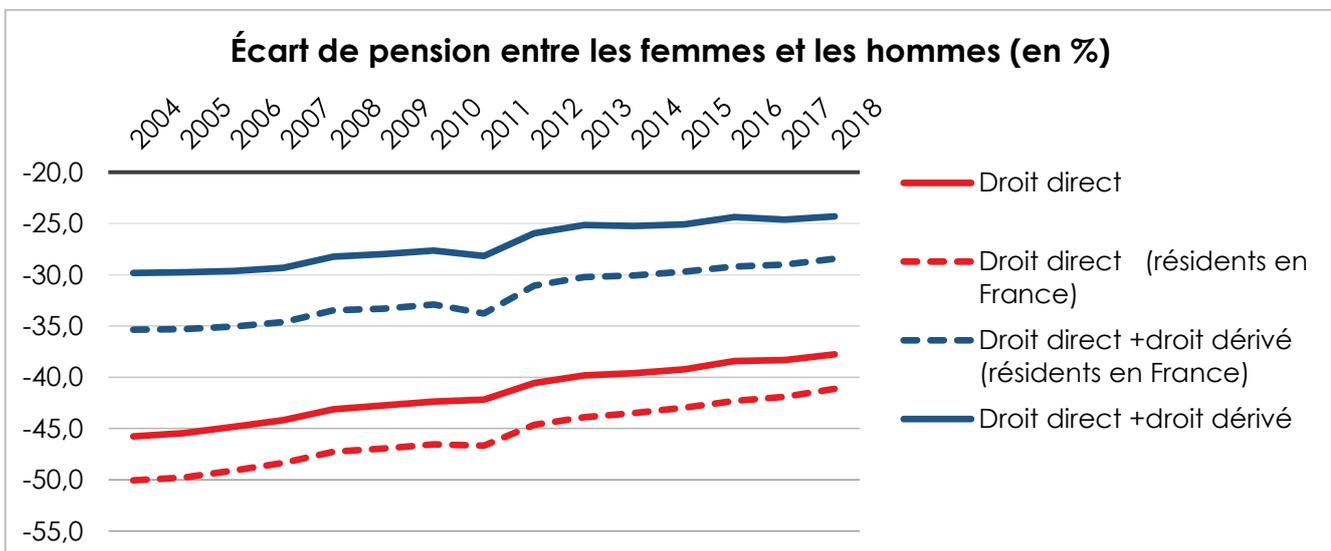


Cercle de l'Épargne – données DREES

En net, avec les majorations pour enfants, les pensionnés français touchaient par mois 1 380 euros (1 046 euros pour les femmes et 1 771 pour les hommes).

## LE RÔLE DE LA RÉVERSION DANS LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS DE PENSION ENTRE HOMMES ET FEMMES

Si pour les retraités résidents en France, l'écart des pensions de droit direct entre hommes et femmes est de 41,1 % en 2018. Il se réduit à 28,4 % après prise en compte des droits dérivés (réversion).

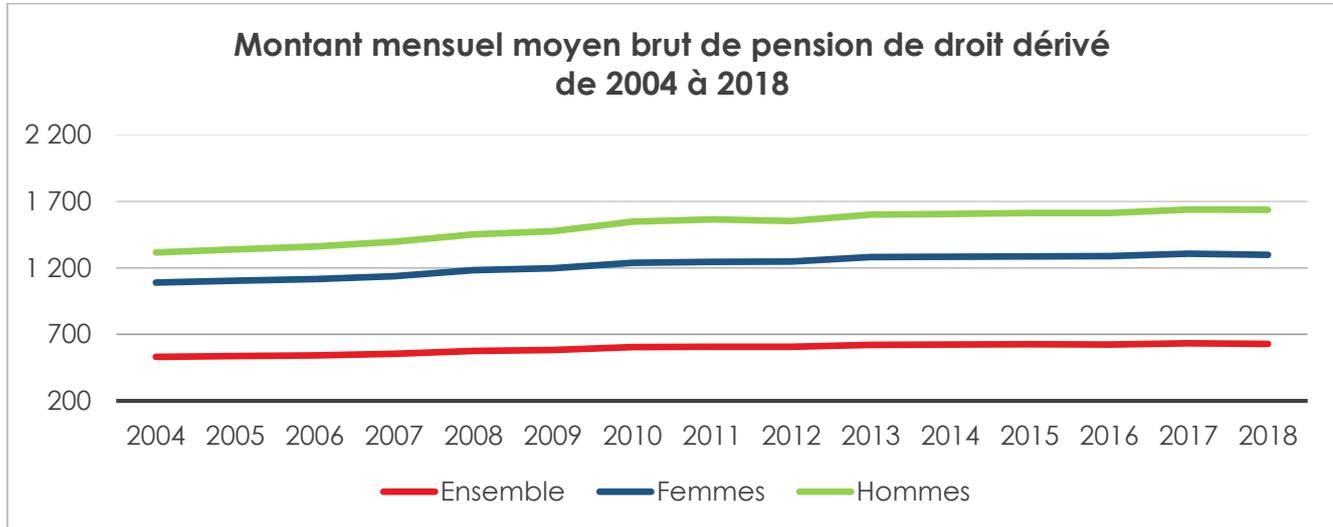


Cercle de l'Épargne – données DREES



En 2018, le montant mensuel brut de la pension de droit dérivé (réversion) est de 630 euros (670 pour les femmes et 337 pour les hommes). La pension de réversion est plus faible pour les

hommes qui en sont moins attributaires du fait des règles de conditions de ressources en vigueur au niveau des régimes des retraites de base.

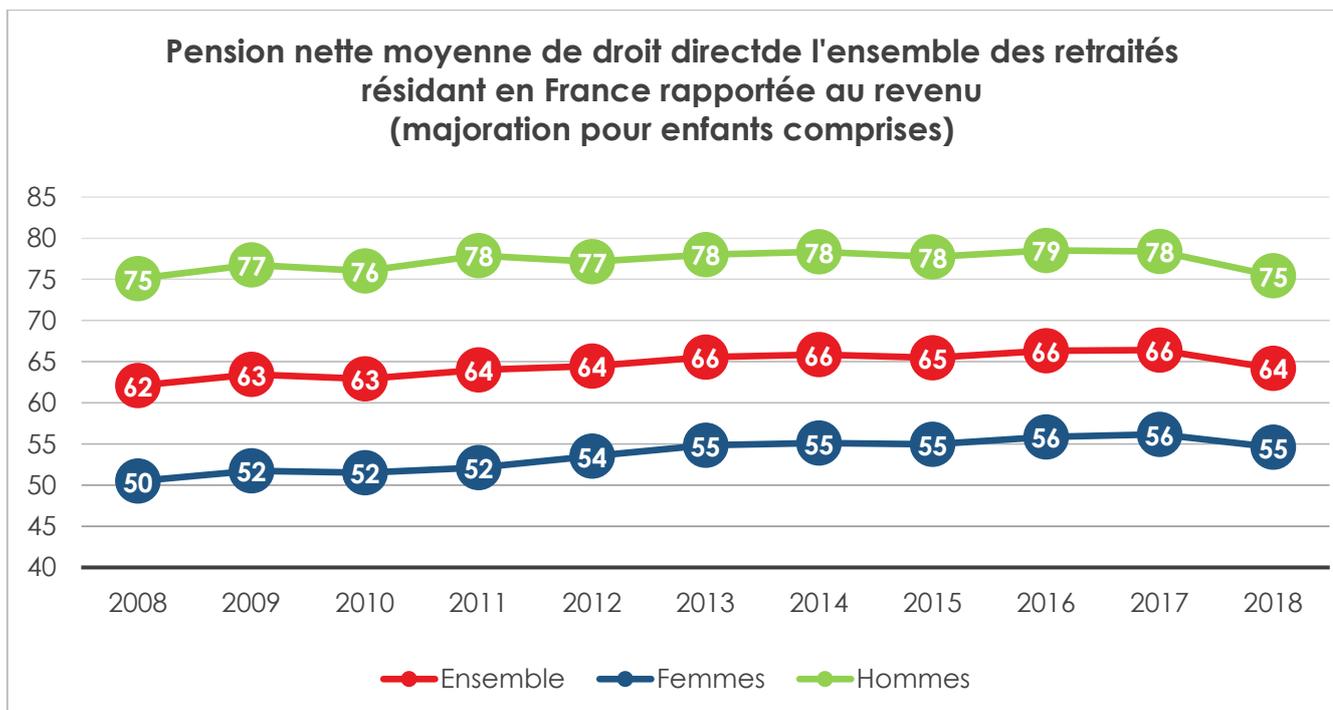


Cercle de l'Épargne – données DREES

## BAISSE SENSIBLE DU RATIO PENSION/REVENU À PARTIR DE 2017

Avec les mesures de désindexation ainsi qu'en raison de l'application des

réformes des retraites, le rapport entre la pension nette moyenne par rapport au revenu a baissé en 2018 de 2 points sur un an, passant de 66 à 64 %.



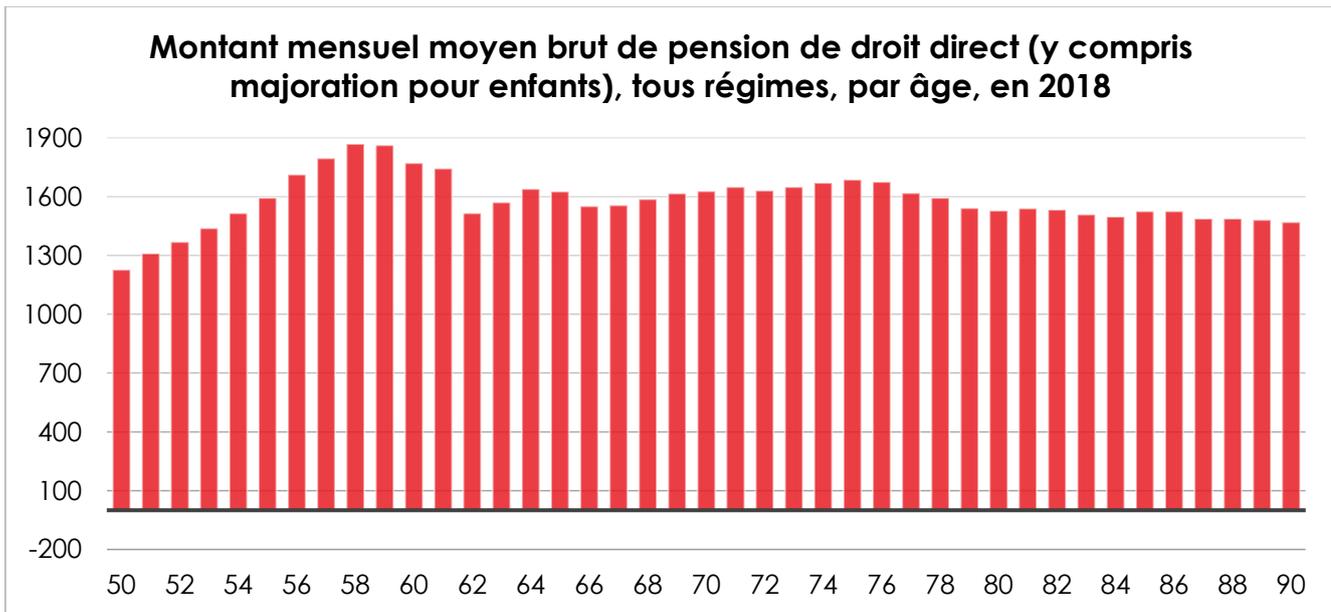
Cercle de l'Épargne – données DREES



## LE MONTANT DE LA RETRAITE EN FONCTION DE L'ÂGE

Le montant des pensions est, en règle générale, plus élevé pour les jeunes retraités qui ont accumulé plus de points et qui ont eu des salaires plus importants que leurs aînés. Cela joue évidemment pour ceux qui ont eu des

carrières complètes d'où le fait que les plus jeunes retraités disposent de pensions plus faibles que ceux qui ont entre 57 et 62 ans. Le montant le plus élevé est constaté pour les retraités qui ont eu 58 ans en 2018. Leur montant moyen de pension est de 1 868 euros par mois. Les retraités qui avaient 90 ans en 2018 touchaient en moyenne 1 469 euros par mois.



Cercle de l'Épargne – données DREES

\*\*\*  
\*

Le panorama des retraités de 2018 témoigne du double effet des réformes des retraites engagées depuis un quart de siècle et des crises économiques. Le report de l'âge de départ à la retraite et la baisse du ratio pensions / revenus en sont les deux symboles. Par ailleurs, la montée en puissance du nombre de retraités se poursuit, processus qui devrait se poursuivre jusqu'au milieu du siècle. 25 millions de retraités sont ainsi attendus entre 2040 et 2060.



Retrouvez la lettre et toutes les informations concernant le Cercle sur notre site :

[www.cercleredelegpargne.fr](http://www.cercleredelegpargne.fr)

Sur le site, vous pouvez accéder à :

- L'actualité du Cercle
- Les bases de données économiques et juridiques
- Les simulateurs épargne/retraite du Cercle

**Le Cercle de l'Épargne**, de la Retraite et de la Prévoyance est un centre d'études et d'information présidé par Jean-Pierre Thomas et animé par Philippe Crevel.

Le Cercle a pour objet la réalisation d'études et de propositions sur toutes les questions concernant l'épargne, la retraite et la prévoyance. Il entend contribuer au débat public sur ces sujets.

Pour mener à bien sa mission, le Cercle est doté d'un Conseil Scientifique auquel participent des experts reconnus en matière économique, sociale, démographique, juridique, financière et d'étude de l'opinion.

**Le conseil scientifique du Cercle** comprend **Robert Baconnier**, ancien directeur général des impôts et ancien Président de l'Association Nationale des Sociétés par Actions, **Jacques Barthélémy**, avocat-conseil en droit social et ancien Professeur associé à la faculté de droit de Montpellier, **Philippe Brossard**, chef économiste d'AG2R LA MONDIALE, **Marie-Claire Carrère-Gée**, présidente du Conseil d'Orientation pour l'Emploi (COE), **Jean-Marie Colombani**, ancien directeur du Monde et fondateur de Slate.fr, **Jean-Paul Fitoussi**, professeur des universités à l'IEP de Paris, **Jean-Pierre Gaillard**, journaliste et chroniqueur boursier, Philippe Georges, président du conseil d'administration de la Caisse autonome nationale de la Sécurité sociale dans les mines (CANSSM), **Christian Gollier**, directeur de la Fondation Jean-Jacques Laffont - Toulouse Sciences Économiques, membre du Laboratoire d'Économie des Ressources Naturelles (LERNA) et directeur de recherche à l'Institut d'Économie Industrielle (IDEI) à Toulouse, **Serge Guérin**, sociologue, Directeur du Master « Directeur des établissements de santé » à l'Insee Paris, **François Héran**, professeur au Collège de France, ancien directeur de l'INED, **Jérôme Jaffré**, directeur du CECOP, **Florence Legros**, directrice générale de l'ICN Business School ; **Jean-Marie Spaeth**, président honoraire de la CNAMTS et de l'EN3S et **Jean-Pierre Thomas**, ancien député et président de Thomas Vendôme Investment.

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez

#### Contact relations presse, gestion du Mensuel :

Sarah Le Gouez

0613907548

[slegouez@cercleredelegpargne.fr](mailto:slegouez@cercleredelegpargne.fr)



AG2R LA MONDIALE

